

8 Société et Culture

Débat sur la problématique de la dot Et si la loi sur la dot était revisitée ?

R.H.A

Libreville/Gabon

La question a été soulevée par la plate-forme associative "Salon de la Femme" qui pense, que pour être en phase avec les réalités de la société actuelle, la loi sur la dot devrait être revisitée par le législateur.

LA plate-forme associative "Salon de la femme" et l'Organisation non gouvernement (Ong) Malachie ont organisé, dernièrement, une rencontre avec les responsables de plusieurs associations féminines. Une occasion de plus, qu'elles ont mise à profit pour passer au crible plusieurs maux de la société. En effet, autour de la présidente du "Salon de la femme", Sidonie Flore Ouwe, les



Photo : Rudy Hombenet

La rencontre du "Salon de la femme" dans la foulée de la journée internationale des droits de la femme. Photo de droite : L'union des leaders de ces associations féminines est indispensable pour la mise en oeuvre de leurs projets.

femmes présentes ont d'abord évoqué les différents points qui constitueront la "feuille de route" de leurs actions pour 2018. Avant de statuer sur la problématique de la dot, pourtant interdite en République gabonaise par la loi en 1963. Les violences faites aux femmes n'ont pas été en reste. De même que le point lié à l'accompagnement des femmes dans la mise en place de micro projets. Sur la dot, les différentes in-

tervenantes ont proposé des mécanismes pouvant mieux organiser la dot dans notre pays. « Nous constatons que cette loi sur la dot est tombée en désuétude en ce que les pratiques sont contraires à l'interdiction de la loi », a fait constater l'ancienne procureure de Libreville, Sidonie Flore Ouwe. Avec ses congénères, elles ont promis de se rapprocher des autorités compétentes, en l'occurrence les parlementaires, pour soumettre



Photo : Rudy Hombenet

cette préoccupation. Car, a poursuivi Mme Ouwe, au-delà du fait que la loi soit « piétinée chaque jour, la femme redevient objet lors du mariage à la coutume. Objet en ce qu'elle est à vendre (...). Nous estimons que si la loi est tombée en désuétude, c'est parce qu'il y a des pesanteurs culturelles. » La loi étant "culturelle", les membres de "Salon de la femme" pensent qu'il faut absolument en finir avec celle qui interdit la dot, pour

mettre en place un autre texte législatif qui l'admet, la réglemente et l'encadre harmonieusement. S'agissant des violences faites aux femmes, qui ont pour noms : harcèlement tous azimuts (en milieux scolaires, professionnels, au foyer, etc.) ou viols qui soumettent parfois les victimes au silence, justifié par le regard difficile de la société et des autorités répressives, "Salon de la femme" a aussi lancé un cri de détresse, afin

que la femme martyrisée soit écoutée et protégée. « Dans ce sens, pour notre part, nous allons essayer de faire sortir les femmes victimes de ce type d'agressions du mutisme par des actions finement menées et dont l'objectif est de leur faire prendre conscience », a dit, en substance, Mme Ouwe.

La troisième thématique portait sur "l'intelligence financière" ou comment les jeunes femmes doivent gérer leur argent. Et le dernier thème était axé sur l'accompagnement des femmes dans les micro projets. Notamment en province. A ce niveau, elles ont retenu la mise en place des chaînes de production. Pour cela, un comité a donc été mis en place pour asseoir la démarche à suivre quant à l'exécution des actions retenues sur le terrain.

Œuvre de bienfaisance/Orphelinats

Don de produits de première nécessité

AJT

Libreville/Gabon

DANS le cadre de leurs actions de solidarité en faveur des personnes démunies et des enfants en difficultés, les paroissiens de l'église Chapelle de vie de Plein-Ciel ont mené une double action de grâce jeudi dernier. D'abord au Centre d'accueil pour enfants en difficultés sociales d'Angondjé, et au foyer familial d'accueil "La Maison de l'Espérance" de Soduco.



Photo : AJT

La prophétesse Mireille Chantal Engone Ntoutoume s'adressant aux pensionnaires de l'orphelinat d'Angondjé.

Conduits par la prophétesse Mireille Chantal Engone Ntoutoume, les membres du département social de cette église ont offert des vivres et

des produits de première nécessité (riz, huile, couches, lait, eau minérale, savons, etc.) aux pensionnaires.



Photo : AJT

Vue partielle des produits offerts

« Cette action fait suite au jeûne de l'année que nous avons observé. Arrivés au terme de cette étape, nous avons voulu bien faire les

choses en suivant la parole de Dieu, qui recommande dans le livre d'Esaié 58, versets 3 à 12, qu'il faut remplir des conditions pour qu'un jeûne soit pris en considération par Dieu. Le Seigneur aime les orphelins et il en prend soin. Raison pour laquelle nous avons choisi les

enfants en difficultés. Sur terre, le Seigneur se fait voir par les actes, par les œuvres, par la parole. Donc, ici-bas, par ces gestes d'humanisme, nous agissons en tant qu'instruments de Dieu », a confié Mme Engone Ntoutoume.

Les responsables respectifs des orphelinats n'ont pas manqué de remercier le leader mondial des églises Chapelle de vie Cornelus, Grégoire Meba m'Ono, sans qui cet élan de générosité n'aurait pas eu lieu. C'est un geste qui, au-delà de l'action de la grâce, a apporté beaucoup de chaleur dans le cœur des heureux bénéficiaires. Leurs centres d'accueil respectifs étant souvent confrontés à des difficultés que l'Etat seul n'arrive pas à satisfaire.

Formation/Clôture de la première édition de " Women entrepreneurs business education "

Cinquante gabonaises honorées

AJT

Libreville/Gabon

AU lendemain de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, et à l'occasion de la première édition du programme "Women entrepreneurs business education", cinquante femmes ont été honorées. Des certificats de participation leur ont été remis en présence des responsables de BGFibank et ses filiales, et des représentants des ministères de la Promotion des investissements privés, de l'Entrepreneuriat national, des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce et de l'Industrie. Ainsi que ceux de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé du Programme graine. Les bénéficiaires ont été encouragées par la marraine de la promotion, Isabelle Bâ Oumar. Occasion pour la se-



Photo : AJT

Manying Garandeau, secrétaire exécutif de la Fondation BGFibank s'adressant aux bénéficiaires (photo de droite) de la 1ère édition du programme "Women entrepreneurs business education".



Photo : AJT

crétaire exécutive de la Fondation, Manying Garandeau, de féliciter les unes et les autres pour leur participation. « Si nous avons fait le choix d'investir pour encourager les efforts de ces femmes méritantes, c'est que nous sommes convaincus que pour survivre et se développer, les femmes entrepreneurs ont besoin, en plus des services financiers, d'une formation adaptée, d'un suivi et d'un accompagnement, afin de croître en termes de productivité, de revenus, mais également d'emplois (...). Que votre succès motive d'autres femmes », a-t-

elle lancé. A noter que l'initiative de BGFibank, "Women entrepreneurs business education", est un programme d'autonomisation pensé pour les femmes. Lequel vise, notamment, à favoriser la citoyenneté économique des femmes entrepreneures, en leur permettant de développer les compétences et ressources nécessaires pour devenir financièrement indépendantes et, cela, de façon durable. Pour cette première cuvée, l'institution bancaire a formé, pendant deux semaines (plus de 240 heures),

100 femmes du Gabon, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal sur la méthodologie "Learn Startup", les techniques de gestion et de création d'entreprises. Au nom des récipiendaires, Eolia M. Assengone Minko a remercié BGFibank pour « cette initiative inédite en faveur de la femme gabonaise. » Toutes décidées, elles ont pris l'engagement de fructifier les acquis de ce programme de formation. Pour changer significativement la façon de mener leurs affaires.

